



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 20 avril 2024

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Pouvoirs : 1

N° DEL-2024-23

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre**

Séance du 26 Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-six avril à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Laurent DUCARD, Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAUT.

Absents excusés :

Cécile BERLAND, Vanessa TESSIER.

Pouvoir :

Madame Cécile BERLAND donne pouvoir à Madame Natacha MOUGEOLLE.

Secrétaire de séance : Corinne DUMONT

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE POUR 2024

Pour l'année 2024, ORANGE propose de fixer à 1 831.65 € le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public.

Après délibération, le Conseil municipal accepte la proposition d'ORANGE, et fixe la redevance 2024 pour occupation du domaine public à 1 831.65 €. Un titre sera émis en ce sens.

Fait à Neuillé le Lierre, le 26 avril 2024
Le Maire, Blandine BENOIST.